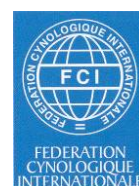


ASSOCIATION FRANÇAISE DU BOXER



CHAMPIONNAT DE TRAVAIL AFB



CU AFB



RCI

Pistage Français + FCI

RING

OBE

CAMPAGNE

MONDIORING

Mise à jour suite à la réunion de comité du 12 décembre 2009

Article 1 - CHIENS, CONDUCTEURS et CONCOURS :

- Le Championnat de travail AFB s'adresse :
 - A tous les chiens **inscrits** au LOF
 - A **tous les conducteurs** adhérents ou non à l'AFB
 - Seuls les **concours passés en France** seront pris en compte

Article 2 - DATES DES RESULTATS A PRENDRE EN COMPTE et MISE EN PLACE :

- Pour récompenser les concurrents à la Nationale d'Elevage AFB le dernier WE de juin, l'année retenue est définie entre le 1er mai et le 30 avril de l'année suivante.
- La mise en place sera réalisée à partir de la NE 2009
- Pour les vainqueurs du Championnat 2009, les résultats pris en compte vont du 1^{er} mai 2008 au 30 avril 2009.
- La date limite d'envoi des résultats par les utilisateurs est fixée au 15 mai (cachet de la poste).

Article 3 - DISCIPLINES RETENUES :

- Les disciplines de la CUN :
 - le RING par échelon 1, 2 et 3
 - le RCI par niveau 1, 2 et 3
 - le pistage FCI par niveau 1, 2 et 3
 - le PISTAGE Français :
 - B et TL (*si couplage aux mêmes dates*)
 - C et TLS (*si couplage aux mêmes dates*)
 - en trait de limier : PF

Les épreuves isolées B, C, TL et TLS ne seront pas pris en compte pour la classement.

- la RECHERCHE UTILITAIRE en classe I, II et III
- le CAMPAGNE par campagne 1, 2 et 3
- le MONDIORING par échelon 1, 2 et 3
- l'OBEISSANCE par classe 1, 2 et 3

Article 4 - RESULTATS PRIS EN COMPTE POUR LE CLASSEMENT :

- Résultats pris en compte pour le classement :
 - Pour les disciplines RING, PISTAGE (sauf RU), CAMPAGNE, MONDIORING et OBEISSANCE **la moyenne des deux meilleurs résultats** obtenus entre les dates du Championnat définies ci-dessus :
 - par niveau, échelon, classe....comme définit ci-dessus
 - par discipline
 - **sous au moins deux juges différents**
 - PISTAGE « RU » : n'ayant pas de classement dans cette discipline et vu le nombre de chiens « boxers » actuellement en classe 1, 2 et 3, **tous les chiens classés seront récompensés.**
 - Pour le RCI et le pistage FCI **la moyenne des deux résultats** ci-dessous par niveau sous deux juges différents :

- **des deux meilleurs résultats** obtenus entre les dates définies ci-dessus **sous deux juges différents**
- **du résultat obtenu au « Sélectif-Championnat AFB »** pour l'Atibox

Article 5 - TITRES ATTRIBUES :

- **TITRES attribués aux différents vainqueurs du CHAMPIONNAT AFB :**
 - **Grand Prix de RCI de l'AFB** (RCI-1, RCI-2 et RCI-3).
 - **Grand Prix du Pistage FCI de l'AFB** (FCI-1, FCI-2 et FCI-3).
 - **Grand Prix de RING de l'AFB** (RING-1, RING-2 et RING-3).
 - **Grand Prix d'OBEISSANCE de l'AFB** (OBE-1, OBE-2 et OBE-3).
 - **Grand Prix du Pistage Français de l'AFB** (B-TL, C-TLS et PF).
 - **Grand Prix du Pistage Recherche Utilitaire de l'AFB** (tous les chiens classés niveaux 1,2 et 3).
 - **Grand Prix de MONDIORING de l'AFB** (1, 2 et 3)
 - **Grand Prix de CAMPAGNE de l'AFB** (1, 2 et 3)
- **Dans chaque discipline les vainqueurs seront dénommés comme suit :**
 - Niveau 1 : **Vainqueur du Grand Prix « Espoir »** de l'AFB
 - Niveau 2 : **Vainqueur du Grand Prix « Promesse »** de l'AFB
 - Niveau 3 : **Vainqueur du Grand Prix** de l'AFB

Article 6 - PARTICIPATION ATIBOX (RCI et FCI)

- **Participation Atibox RCI :**
 - **Les trois premiers chiens** de chaque niveau 1, 2 et 3 seront retenus pour l'Atibox s'ils ont obtenu au Sélectif-Championnat Atibox **un pointage de 240 points** avec un **minimum de 75 points dans chaque épreuve** (A,B et C).
 - Exceptionnellement, les chiens qui n'auraient pas participé au sélectif pour des motifs reconnus par la CU AFB pourraient être qualifiés, **si le conducteur en fait la demande**, sous réserve d'avoir obtenu dans **deux concours précédents un pointage de 240 points** avec un minimum de 75 points dans chaque épreuve dans le niveau ou il souhaite être présenté à l'Atibox et à condition de ne **pas prendre la place d'un chien déjà sélectionné au sélectif** Atibox.
- **Participation Atibox FCI :**
 - **Les trois premiers chiens** de chaque niveau 1,2 et 3 seront retenus pour l'Atibox s'ils ont obtenu au Sélectif-Championnat Atibox **un pointage minimum de 75 points**.
 - Exceptionnellement, les chiens qui n'auraient pas participé au sélectif pour des motifs reconnus par la CU AFB pourraient être qualifiés, **si le conducteur en fait la demande**, sous réserve d'avoir obtenu dans **deux concours précédents un pointage de 75 points** dans le niveau ou il souhaite être présenté à l'Atibox et à condition de ne **pas prendre la place d'un chien déjà sélectionné au sélectif** Atibox
- **Une aide financière** sera accordée aux participants de l'Atibox travail RCI/FCI. Le montant global est défini par le comité AFB sur proposition de la CU AFB selon les finances du club, l'endroit et le nombre de concurrents. Une journée supplémentaire avant l'Atibox sera prise en compte financièrement par l'AFB.
- Comme demandé dans le règlement Atibox, **un Chef d'Equipe** sera nommé par la CU AFB pour accompagner les utilisateurs à l'Atibox.
- Tous les participants à l'Atibox seront également mis à l'honneur à la NE de l'AFB.

Article 7 - RECOMPENSES A LA NATIONALE D'ELEVAGE DE L'AFB

- Afin de mettre en valeur le boxer au travail, les titres et les récompenses seront attribués à la NE de l'AFB. Compte tenu du peu de temps disponible le dimanche à la NE, toutes les récompenses seront données sur le ring d'honneur du samedi. (le règlement de la NE sera complété).
- Les podiums seront constitués **des trois premiers dans chaque niveau de chaque discipline** (médailles OR, Argent et bronze + coupes et diplômes) sauf en **RU** ou **tous les chiens classés** seront récompensés.
- Les participants à l' Atibox seront également mis à l'honneur lors de cette manifestation de l'AFB.

Article 8 - GESTION DES RESULTATS ET DES RECOMPENSES :

- La gestion de la base des résultats sera assurée par des membres désignés de la CU AFB.
- La gestion des récompenses à la NE de l'AFB (coupes, médailles et diplômes) sera effectuée par la CU AFB.

Article 9 - COLLECTE DES RESULTATS

- Dans l'immédiat, les utilisateurs, s'ils désirent participer à ce Championnat devront envoyer leurs résultats par courrier ou par mail avec la copie du carnet de travail.
- La date limite d'envoi des résultats par les utilisateurs est fixée au 15 mai (cachet de la poste).
- Dans l'avenir, la CUN réfléchit sur cette question afin de nous transmettre les résultats de travail des boxersLa gestion de la base des résultats sera assurée par des membres désignés de la CU AFB.

Les résultats devront être transmis avant la fin mai :

- Au Président de l'AFB
- A tous les membres de la CU AFB
- Aux utilisateurs afin de les récompenser sur le ring d'honneur de la NE AFB pour leur résultats au travail mais également en les invitant à s'inscrire pour participer à la NE.
- Au délégué chargé d'organiser la NE.....

Article 10 - AVANTAGES DE CE NOUVEAU CHAMPIONNAT DE TRAVAIL :

- La reconnaissance du travail des utilisateurs sur une année
- Mise à l'honneur des utilisateurs lors du Championnat de Beauté de la race
- Intérêts du club de race envers les utilisateurs de la race « boxers »
- Récompenses des chiens de travail pour toutes les disciplines de travail de la CUN
- Participation plus nombreuse de chiens de travail à la NE